REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20180130.8	**Séance du 30 janvier 2018 à 18h30** L'an **deux-mille-dix-huit** du mois de janvier le trente janvier le Conseil Municipal de la Commune de **SELONCOURT** s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 31 janvier 2018, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 24 janvier 2018 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
Etaient présents **Etaient excusés ayant donné procuration**	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. **M.** a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

PROJET

OBJET : DENOMINATION DU CHEMIN PIETON RELIANT LA RUE DU CHATEAU D'EAU A LA RUE DU GENERAL LECLERC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de donner un nom au chemin piéton (parcelle cadastrée AM 733) reliant la rue du Château d'Eau, la rue du Général Leclerc et le parking de l'école Charles Mognetti, rue de la Lanne.

Monsieur le Maire propose de le dénommer « Chemin des écoliers ».

La Commission Voirie, réunie le 9 janvier 2018, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par…**

- adopte la dénomination « Chemin des écoliers » pour le chemin piéton reliant la rue du Château d'Eau à la rue du Général Leclerc ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 30 janvier 2018

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER